



Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 15 mai 2019

Ordre du jour :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 30 avril 2019
2. Avis quant à la recevabilité des nouvelles demandes de pétition publique

Demande de pétition publique 1275 - Ouverture des commerces le dimanche et jours fériés

Demande de pétition publique 1276 - Les receveurs du RPGH, ont eu la malchance qu'après la loi de l'année 2007, leur complément RMG a été supprimé pour toujours lors de la clôture de leurs dossiers auprès du FNDS. Veuillez les aider à regagner ce montant de 500 €/mois par votre signature électronique pour cette pétition importante.

Demande de pétition publique 1277 - Petitioun fir nohalteg Wëckeldëscher aus recycléierbaren Materialien iwwerall an de Männertoiletten

Demande de pétition publique 1278 - Eau potable dans les restaurants au Grand-Duché de Luxembourg

Demande de pétition publique 1279 - Lëtzebuenger Nationallidd

Demande de pétition publique 1280 - Vers une alternative écologique à l'inhumation et à la crémation : le droit à l'humusation

Demande de pétition publique 1281 - Et muss verbuede ginn Reklammen ënnert d'Autoswischeren ze hänken

Demande de pétition publique 1282 - Mettre le Luxembourg en état d'urgence climatique

Demande de pétition publique 1284 - Rendre le congé de paternité accessible pour les indépendants, les travailleurs intellectuels indépendants et les non-salariés en général

Demande de pétition publique 1285 - Congé familial pour enfant malade non hospitalisé âgé de 13 ans accomplis à 18 ans non accomplis

Demande de pétition publique 1286 – Érection d'un monument honorant la mémoire de S.A.R. le Grand-Duc Jean

Demande de pétition publique 1287 - Nouveaux horodateurs dans plusieurs quartiers de la ville

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction
4. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. André Bauler, M. Eugène Berger, remplaçant M. Gusty Graas, Mme Djuna Bernard, remplaçant M. Roberto Traversini, M. Alex Bodry, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, M. Gast Gibéryen, M. Marc Goergen, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Hansen, Mme Françoise Hetto-Gaasch, remplaçant M. Paul Galles, Mme Lydia Mutsch, M. Marco Schank

M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Paul Galles, M. Gusty Graas, Mme Octavie Modert, M. Roberto Traversini

M. David Wagner, observateur délégué

*

Présidence : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Présidente de la Commission

*

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 30 avril 2019

Le projet de procès-verbal sous rubrique est approuvé.

2. Avis quant à la recevabilité des nouvelles demandes de pétition publique

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif relatif à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

Demande de pétition publique 1280 - Vers une alternative écologique à l'inhumation et à la crémation : le droit à l'humusation

Dépôt: le 01.05.2019 à 14:20

Pétitionnaire: Cindy Bauwens

Demande de pétition publique 1281 - Et muss verbuede ginn Reklammen ënnert d'Autoswischeren ze hänken

Dépôt: le 02.05.2019 à 10:00

Pétitionnaire: Marcel Back

Demande de pétition publique 1284 - Rendre le congé de paternité accessible pour les indépendants, les travailleurs intellectuels indépendants et les non-salariés en général

Dépôt: le 08.05.2019 à 14:35

Pétitionnaire: Jean-François Zimmer

Demande de pétition publique 1285 - Congé familial pour enfant malade non hospitalisé âgé de 13 ans accomplis à 18 ans non accomplis

Dépôt: le 08.05.2019 à 16:41
Pétitionnaire: Ayse Karatay

Demande de pétition publique 1286 - Érection d'un monument honorant la mémoire de S.A.R. le Grand-Duc Jean

Pétition au nom de "Comité Alstad a.s.b.l." en qualité de "Président"

Dépôt: le 10.05.2019 à 17:42
Pétitionnaire: Guy Jourdain

Demande de pétition publique 1259 - Aboiement continu des animaux domestiques (chiens)

Dépôt: le 28.03.2019 à 11:34
Pétitionnaire: Céline Janin

Demande de pétition publique 1265 - Sanctionner le non-respect d'interdiction de dépassement pour les poids lourds

Dépôt: le 08.04.2019 à 17:40
Pétitionnaire: Richard Durand

Demande de pétition publique 1270 - La peine de prison pour pédophilie

Dépôt: le 13.04.2019 à 18:32
Pétitionnaire: Mélanie Pacheco Figueiredo

Demande de pétition publique 1264 - Aféierung vun enger genereller Impfflicht fir Klengkanner / Introduction d'une obligation vaccinale généralisée pour les enfants en bas âge

Dépôt: le 07.04.2019 à 20:31
Pétitionnaire: Karoline Maes

Remarque : La présente demande de pétition publique a un contenu similaire à celui de la demande de pétition publique 1257. Les auteurs des demandes de pétition publique 1257 et 1264 se sont mis d'accord sur un ralliement à la demande de pétition publique 1264.

AVIS NEGATIFS

La Commission des Pétitions a rendu des avis négatifs relatifs à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

Demande de pétition publique 1277 - Petitioun fir nohalteg Wäckeldëscher aus recycléierbaren Materialien iwverall an de Männertoiletten

Dépôt: le 27.04.2019 à 10:18
Pétitionnaire: Yvo Lederlé

Motivation :

Les membres de la commission estiment que la demande de pétition publique 1277 est, quant à son but, similaire à la pétition 1168 – « Wäckelplatzen op Härentoiletten oder an geschlechtsneutralen Räum », déposée le 22 décembre 2018. (Article 164 (3) du règlement de la Chambre des Députés : « Une pétition publique introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction conformément au paragraphe 2. »)

Demande de pétition publique 1278 - Eau potable dans les restaurants au Grand-Duché de Luxembourg

Dépôt: le 28.04.2019 à 17:37
Pétitionnaire: Jenny Cardoso

Motivation :

La demande de pétition publique 1278 est similaire à la pétition publique 1262 – « Droit aux carafes d'eau gratuite dans tous les restaurants et bars », déposée le 2 avril 2019. Elle est dès lors jugée irrecevable sur base de l'article 164 (3) du règlement de la Chambre des Députés.

DEMANDES A REFORMULER

Demande de pétition publique 1275 - Ouverture des commerces le dimanche et jours fériés

Dépôt: le 24.04.2019 à 11:05
Pétitionnaire: Elodie Lenoir

Motivation :

En premier lieu, les membres de la commission prient l'auteur de clarifier l'intitulé de sa pétition, car il prête à confusion. La commission suppose que l'auteur demande une fermeture, respectivement l'interdiction d'ouverture des commerces le dimanche et les jours fériés. Or, à la lecture de l'intitulé initial, on risque de comprendre le contraire.

Ensuite, le pétitionnaire est prié de supprimer le pronom personnel "nous" dans la motivation de l'intérêt général.

Finalement, la commission informe le pétitionnaire que la loi de 1995 évoquée dans le texte initial de la demande a été modifiée. Il convient dès lors de considérer la loi du 21 juillet 2012 modifiant la loi modifiée du 19 juin 1995 réglant la fermeture des magasins.

Demande de pétition publique 1279 - Lëtzebuenger Nationallidd

Dépôt: le 30.04.2019 à 15:31
Pétitionnaire: Staar Francois

Motivation :

Les membres de la commission prient le pétitionnaire de faire abstraction du pronom personnel "ech" à l'endroit de la motivation de l'intérêt général de la pétition.

De plus, l'auteur de la pétition est prié de préciser son texte en ayant le soin de formuler des phrases claires et entières.

Demande de pétition publique 1282 - Mettre le Luxembourg en état d'urgence climatique

Dépôt: le 07.05.2019 à 11:33
Pétitionnaire: Vincenzo Cirilli

Motivation :

La Commission des Pétitions demande au pétitionnaire de bien vouloir reformuler sa demande en précisant davantage l'objet de la pétition. En particulier, le pétitionnaire est prié de définir plus précisément la nature de l'état d'urgence visé. Les membres de la commission se demandent en effet si l'auteur vise un "état d'urgence" dans le sens du terme anglais "emergency", s'il fait une distinction entre "urgence" et "état

d'urgence" ou s'il veut se référer à l'article 32 de la Constitution lorsqu'il propose de "mettre le Luxembourg en état d'urgence climatique afin de permettre de prendre des mesures drastiques qui ne pourraient être prises que dans l'urgence". Selon la définition retenue, l'initiative d'agir pourrait soit revenir à la Chambre des Députés, soit au pouvoir exécutif.

Pour mémoire :

Constitution - Art. 32. (4) "En cas de crise internationale, de menaces réelles pour les intérêts vitaux de tout ou partie de la population ou de péril imminent résultant d'atteintes graves à la sécurité publique, le Grand-Duc, après avoir constaté l'urgence résultant de l'impossibilité de la Chambre des Députés de légiférer dans les délais appropriés, peut prendre en toutes matières des mesures réglementaires.

Ces mesures peuvent déroger à des lois existantes. Elles doivent être nécessaires, adéquates et proportionnées au but poursuivi et être conformes à la Constitution et aux traités internationaux.

La prorogation de l'état de crise au-delà de dix jours ne peut être décidée que par une ou plusieurs lois votées dans les conditions de l'article 114, alinéa 2 de la [Constitution](#), qui en fixe la durée sans que la prorogation ne puisse dépasser une durée maximale de trois mois.

Tous les règlements pris en vertu de la présente disposition cessent leurs effets au plus tard à la fin de l'état de crise.

La Chambre des Députés ne peut être dissoute pendant l'état de crise."

Par ailleurs, la Commission des Pétitions prie le pétitionnaire de reformuler son texte en omettant le recours au pronom personnel "je".

Demande de pétition publique 1287 - Nouveaux horodateurs dans plusieurs quartiers de la ville

Dépôt: le 11.05.2019 à 19:29

Pétitionnaire: Maurizio Schena

Motivation :

Les membres de la commission se demandent si le pétitionnaire veut limiter l'installation de nouveaux horodateurs aux seuls quartiers de la Ville de Luxembourg - auquel cas la Ville de Luxembourg serait compétente mais pas la Chambre des Députés - ou s'il veut l'installation de nouveaux horodateurs sur l'ensemble du territoire du Grand-Duché - dans ce cas, la Chambre des Députés est compétente.

DEMANDE MISE EN SUSPENS

Demande de pétition publique 1276 - Les receveurs du RPGH, ont eu la malchance qu'après la loi de l'année 2007, leur complément RMG a été supprimé pour toujours lors de la clôture de leurs dossiers auprès du FNDS. Veuillez les aider à regagner ce montant de 500 €/mois par votre signature électronique pour cette pétition importante.

Dépôt: le 26.04.2019 à 16:00

Pétitionnaire: Claude Gaspar

Motivation :

La commission a décidé de mettre cette demande de pétition publique en suspens jusqu'à sa prochaine réunion afin d'analyser plus en détail les modalités qui

s'appliquent au Revenu pour Personnes Gravement Handicapées, telles qu'elles découlent des lois y afférentes de 2003 et 2011.

Échange de vues

Concernant la **demande de pétition publique 1277**, les membres de la commission constatent qu'elle se distingue certes de la pétition publique 1168 – « Wäckelplatzen op Häerentoielten oder an geschlechtsneutralen Räum » (déposée le 22.12.2018) par l'emploi des termes « nohalteg » et « recyclierbar » qui figurent à l'intitulé. Il est toutefois également constaté que la description du but de la pétition ne relève plus ces notions et que, partant, la pétition 1277 est similaire à la pétition 1168. Elle est dès lors jugée irrecevable. Dans le cadre du présent cas de figure, il est souligné qu'un seul terme ne doit pas nécessairement être suffisant pour distinguer une pétition d'une autre. Le contexte plus général du but de la pétition est également considéré.

Au sujet de la **demande de pétition publique 1280**, qui plaide en faveur d'un droit à l'humusation, les membres de la commission évoquent les éventuels problèmes et questions en matière de sécurité sanitaire qui pourraient se poser si une telle pratique funéraire devait voir le jour. Toutefois, la pétition est, quant à sa forme, jugée recevable.

La **demande de pétition publique 1282** traite des effets du changement climatique et revendique que soit instauré un état d'urgence climatique. Les membres de la commission sont à se demander ce qu'il convient d'entendre par « état d'urgence climatique ». Monsieur le Député Alex Bodry donne à considérer que l'article 32 (4) de la Constitution prévoit un état d'urgence et une procédure, assortie de conditions et modalités, selon lesquelles le pouvoir exécutif peut se suppléer momentanément à l'action du pouvoir législatif. L'orateur demande que le texte dudit article constitutionnel soit adressé au pétitionnaire et que celui-ci soit prié de préciser la finalité de sa demande. Monsieur le Député Marc Hansen rappelle que des « états d'urgence » en rapport à l'évolution du climat existent dans un certain nombre d'autres États ou dans certaines villes. L'orateur pense qu'il convient de préciser la distinction qui peut exister entre « urgence » et « état d'urgence » (« Notfall » vs. « Notstand » en allemand). Les Députés s'accordent pour dire que les conséquences qui peuvent découler d'un concept ou d'un autre se distinguent. Monsieur le Député Gast Gibéryen souhaite encore savoir quelles seraient les « mesures drastiques » qu'envisage le pétitionnaire. L'orateur pense par ailleurs, que, si le pétitionnaire inscrit le but de sa pétition dans le cadre de l'article 32 (4) de la Constitution, il faudrait considérer que sa demande est sans objet puisqu'il existe un mécanisme qui permet d'agir en cas d'urgence. Madame la Députée Lydia Mutsch considère qu'il est légitime qu'un pétitionnaire entende recueillir un nombre important de signatures derrière son idée pour lancer une action particulière en faveur de la lutte contre le changement climatique.

La **demande de pétition publique 1285** traite de la condition de l'hospitalisation des enfants de 13 à 18 ans qui doit être remplie pour que les parents puissent bénéficier d'un congé familial en cas de maladie de l'enfant tombant dans cette catégorie d'âge. L'auteur de la pétition demande de supprimer ladite condition et d'accorder le congé visé en cas de maladie de l'enfant. Monsieur le Ministre du Travail a adressé une prise de position à la commission au sujet de la pétition 1114 – « Adaptation de l'article 234-52, 1^{er} alinéa, 3^e tiret du Code du travail pour que les deux parents d'un enfant handicapé de plus de 13 ans puissent profiter davantage du congé familial », dont il ressort, entre autres, qu'il entend réformer le point évoqué ci-devant. Or, étant donné qu'un projet de loi n'est pas encore déposé en la matière, les membres de la

commission ont jugé la demande de pétition publique 1285 recevable qui, de par son objet particulier, n'est pas considérée comme étant similaire à la pétition 1114.

Les membres de la Commission des Pétitions constatent à propos de la **demande de pétition publique 1286**, dont l'auteur demande d'ériger un monument à la mémoire du Grand-Duc Jean, que la formulation de la pétition est grammaticalement correcte.

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction

Examen de 2 demandes de pétition publique au contenu similaire

Demande de pétition publique 1257 - Für eine Impfpflicht in Crèches, Maisons Relais und Vorschulen

Dépôt: le 27.03.2019 à 11:52

Pétitionnaire: Laurent Weisgerber

Demande de pétition publique 1264 - Aféierung vun enger genereller Impfflicht fir Klengkanner / Introduction d'une obligation vaccinale généralisée pour les enfants en bas âge

Dépôt: le 07.04.2019 à 20:31

Pétitionnaire: Karoline Maes

Les auteurs des demandes de pétition publique 1257 et 1264 se sont mis d'accord sur un ralliement à la demande de pétition publique 1264.

Examen d'une pétition ordinaire

Les membres de la Commission des Pétitions ont examiné la pétition 1283 et constatent qu'elle remplit les critères qui permettent de la déclarer recevable.

Pétition 1283 - All Mënsch gläich virum Gesetz

Dépôt: le 03.05.2019 à 18:39

Pétitionnaire: Raymond Schmeler

Validation de la pétition publique 1188 - Baisse d'impôts pour les célibataires qui a largement dépassé le seuil des 4.500 signatures

Les données chiffrées sont distribuées séance tenante.

Pétition publique 1188 - Baisse d'impôts pour les célibataires

SIGNATURES ELECTRONIQUES :	6.727
(APRES la suppression de 43 doublons)	
SIGNATURES SUR PAPIER	147
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES	6874
NOMBRE DE SIGNATURES CONTROLEES	6874 = 100 %
NOMRE DE SIGNATURES ELECTRONIQUES NON VALIDES	74 = 1,100 %
NOMRE DE SIGNATURES SUR PAPIER NON VALIDES	0
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES	6800

La commission valide les signatures relatives à la pétition publique 1188. Cette pétition donnera lieu à un débat public étant donné que le nombre de signatures a dépassé le seuil de 4.500 signatures. La commission décide d'inviter Monsieur le Ministre des

Finances au débat public en question.

Validation de signatures (le seuil des 4.500 signatures n'a pas été atteint)

La commission procède à la validation des signatures des pétitions publiques reprises ci-après. Les auteurs de ces pétitions seront invités à se prononcer sur un éventuel reclassement de leur pétition publique en pétition ordinaire.

Demande de pétition publique 1228 - Zone 30 avec ralentisseurs à la Rue de Cessange

Signatures : 31

Doublons : 3

Demande de pétition publique 1229 - Protection de la faune et de la flore

Signatures : 172

Doublons : 4

Demande de pétition publique 1231 - Changement des sanctions pour les avertissements taxés en cas d'inobservation de la limitation de la vitesse

Signatures : 226

Doublons : 6

Demande de pétition publique 1233 - Gemeinsam aktiv gegen Lebensmittelverschwendung

Signatures : 2217

Doublons : 51

Demande de pétition publique 1185 - Droit à la pudeur des enfants dans les douches des piscines publiques

Signatures : 42

Doublons : 1

Demande de pétition publique 1189 - Fir d'Bäibehale vum aktuellen Tarifsysteem am Öffentlechen Transport

Signatures : 1298

Doublons : 21

Demande de pétition publique 1210 - Pétition pour que le paiement des salaires des agents de l'Etat ne soit plus imposé à un seul établissement. Et que dès lors l'on puisse se faire virer le salaire sur un compte d'une banque de la place financière.

Signatures : 290

Doublons : 6

Demande de pétition publique 1225 - Réduction du trafic automobile par l'introduction de vignettes / péages de la ville de Luxembourg pour les voitures de l'extérieur conduisant dans la ville pendant les heures de bureau, et introduction davantage de parkings en dehors de la ville et des transports en commun les reliant.

Signatures : 257

Doublons : 10

Clôtures

La Commission des Pétitions procède à la clôture des pétitions suivantes :

Motif : Le pétitionnaire ne s'est pas prononcé en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire

Demande de pétition publique 1206 - Krichsgeneratioun,Verléierer an eisem heiten System! Deemoos ass de Mann schaffen gaangen, Fra huet de Stot gemaach an no de Kanner an oft de Grousselteren gekuckt.Aarbechtsplazen fir Fraen gouf et net fill, Kitaen inexistent!Haut ginn si all schaffen an sinn domat sozial ofgesécher

Motif : Pétitions publiques dont l'auteur n'a pas réservé de suite à la requête de la Commission de reformuler le texte

Demande de pétition publique 1235 - Moins de chiens dans les refuges et PLUS de maisons (appartements) qui autorisent les animaux domestiques

Demande de pétition publique 1236 - Luxemburg soll unverwechselbar werden durch die Änderung der Nationalflagge "Rout,Wäiss,Blo" in "Roude Léiw"

Demande de pétition publique 1248 - Prime de proximité

Motif : Les pétitionnaires n'ont pas réagi à la prise de position gouvernementale

Pétition 989 - Fir d'Erhale vun der Gebléishal vun der fréierer ARBED Belval (VOIR VERSION ETENDUE)

Pétition 992 - Kaf vun alkoholeschem Gedrénks nèt ënner 18 Joer / achat de boissons alcoolisées à partir de 18 ans / Erwerb von alkoholischen Getränken ab 18 Jahren / purchase of alcoholic beverages from the age of 18

Pétition 1057 - Introduction du droit à la déconnexion

Pétition 970 - Gratuité du transport public au Luxembourg

Pétition 997 - Imposer une obligation de tri des déchets papier/carton pour toutes les entreprises afin d'assurer leurs recyclages

Pétition 1048 - Camion Transitverkéier mat liewegen Déieren duerch onst Land soll grondsätzlech verbuede ginn

Pétition 1129 - Immatriculation luxembourgeoise

Prise de position gouvernementale

Les prises de position du gouvernement suivantes seront transmises aux pétitionnaires ainsi qu'aux commissions parlementaires compétentes :

Pétition 1104 - Pour l'intervention du Gouvernement luxembourgeois auprès des instances des Etats-Unis d'Amérique en faveur de la préservation de l'Artic National Wildlife refuge

Prise de position du 16 octobre 2018 du Ministre des Affaires étrangères et européennes

Pétition 1114 - Adaptation de l'article 234-52, 1er alinéa, 3e tiret du Code du travail pour que les deux parents d'un enfant handicapé de plus de 13 ans puissent profiter davantage du congé familial

Prise de position du 30 avril 2019 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire

REMARQUE : la demande de pétition publique 1285 traite du sujet que Monsieur le Ministre du Travail se propose de réformer. Étant donné qu'un projet de loi n'est pas encore déposé en la matière, les membres de la commission ont jugé la demande de pétition publique 1285 recevable.

4. Divers

Courriel adressé le 07.05.2019 à la Chambre des Députés de la part de M. Paul Worth

Les membres de la Commission des Pétitions prennent acte du courriel leur adressé par M. Paul Worth.

Préparation de la visite d'une délégation du Landtag de la Rhénanie-Palatinat le 5 juin 2019.

Différents aspects d'ordre pratique sont évoqués.

En particulier, les membres de la commission demandent que leurs homologues du parlement régional de Rhénanie-Palatinat leur soumettent au préalable une série de questions afin de pouvoir structurer au mieux l'échange de vues. Les membres de la commission pensent qu'une visite à rendre au Landtag de Rhénanie-Palatinat pourrait être l'occasion pour s'enquérir plus en détail du fonctionnement de celui-ci et sur l'instance responsable pour les pétitions.

Débats publics

Les dates pour l'organisation des débats publics suivants sont fixées :

Débat public au sujet de la pétition publique 1156 - « Fir e Verbuet vun der Klappjuegd » : **vendredi, le 5 juillet 2019 à 13:30 heures.**

Débat public au sujet de la pétition publique 1182 – « Pétition ayant pour objet une sensible réduction respectivement la gratuité des services bancaires de base par le biais de modifications à apporter à la loi du 13 juin 2017 relative aux comptes de paiement » : **vendredi, le 21 juin 2019 à 14:00 heures**

Concernant le débat public au sujet de la pétition 1182, la commission est saisie d'une demande de la part du coordinateur général du ministère des Finances, qui suggère au

nom de Monsieur le Ministre des Finances d'inviter la CSSF et l'ABBL audit débat.

Les membres de la commission s'expriment à l'unanimité contre une telle invitation et entendent réserver, dans le cadre de la procédure des pétitions, l'invitation à un débat public au ministre compétent, qui peut, le cas échéant, se faire accompagner d'un ou de plusieurs conseillers. Les Députés rejettent clairement l'idée d'associer une fédération de représentants d'intérêts, à l'instar de l'ABBL, à un tel débat. Si, à la suite du débat public, une commission parlementaire devait se saisir du sujet, il appartient à celle-ci de juger si elle veut inviter une telle organisation ou non. La question de savoir jusqu'où l'on est prêt à aller lorsqu'on invite telle organisation ou telle administration plutôt que telle autre, est posée. Cette question est soulevée à l'égard de la CSSF. Les membres de la commission s'accordent sur le principe que la CSSF, en tant qu'institut, ne pourra être invitée à un débat public. Il est rappelé à cet endroit que le ministre peut être accompagné d'un conseiller.

*

Les membres de la commission retiennent le mardi, 4 juin 2019, à 14 heures, pour la tenue de la prochaine réunion de la Commission des Pétitions.

Luxembourg, le 20 mai 2019

Le Secrétaire-administrateur,
Joé Spier

La Présidente de la Commission des Pétitions,
Nancy Arendt épouse Kemp